

LE PROGRES DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST.

BELANGER & Cie, Propriétaires-Editeurs.

Maison-Twose, rue Wellington.

L. A. BELANGER, Administrateur.

Table with subscription rates: ABONNEMENT (Port compris). Les abonnements sont payables d'avance et partent du 1er et du 15 de chaque mois.

Table with advertising rates: ANNONCES. 1 fois la ligne, 10 cents; 1 mois, 25 cents; 1 an, \$1.00.

SHERBROOKE, P. Q., MARDI, 7 JUILLET 1885.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

BELANGER & GENEST. AVOCATS ET PROCUREURS EN LOI. Sherbrooke. Etude: Maison Twose, rue Wellington.

Jos. L. Terrill, B. C. L. SHERBROOKE & STANSTRAD. Etude à Sherbrooke: Maison Odell.

PANNETON & MULVENA. AVOCATS.—Maison Odell, Sherbrooke, Prov. Qué.

CAMIRAND, HURD & FRASER. AVOCATS.—Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

HALL, WHITE & CATE. AVOCATS.—Maison McBain, Sherbrooke, P. Q.

J. S. BRODERICK. AVOCAT.—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

F. CAMPBELL, L. L. B., AVOCAT.—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Bureau à Windsor Mills ouvert tous les samedis.

De Lottinville & Leonard. AVOCATS.—Nouvelle Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. Donneront une attention toute particulière aux collections. Bureau à Magog ouvert tous les lundis.

E. CHARTIER, AVOCAT.—Bureau: Nouvelle maison Long, rue Wellington, Sherbrooke. M. Chartier pratique dans les deux langues.

NOTAIRES.

Archambault & Archambault NOTAIRES et AGENTS D'ASSURANCE, Maison McNicol, Sherbrooke, P. Q.

J. O. B. BELANGER, NOTAIRE, Saint-Pierre de Broughton, (Leeds), P. Q.

E. B. WORTHINGTON, L. L. B., NOTAIRE PUBLIC ET PROCUREUR, bureau de M. J. L. Terrill, maison Odell, rue Wellington, Sherbrooke. 47

F. X. DESROSIERS, NOTAIRE.—Agent de terres, d'assurance et de prêts, La Patrie, P. Q.

J. N. Thibodeau, NOTAIRE, Agent d'Assurance, d'Immobilier, etc., Agnès (Lac Mégantic), P. Q.

MEDECINS.

DR. L. W. DOWIN, DENTISTE.—Bureau: Maison Tuck & McNicol, Sherbrooke, P. Q.

Dr. G. V. PROVOST, MEDECIN VETERINAIRE. Bureau de consultation, porte voisine du Railroad Hotel, rue Factory, Sherbrooke. 30

DIVERS.

A. N. GAGNIER, ACCORDEUR d'orgues et de pianos. Excellentes recommandations. Orgues et Pianos accordés avec goût, et mécanisme réglé avec précision. Maison Long, rue First, Sherbrooke-Est, P. Q. Les commandes peuvent être laissées au magasin Waterhouse.

J. P. ROYER, COMPTABLE ET COLLECTEUR. Bureau: Maison Long, rue Wellington, Sherbrooke.

F. S. A. Peletier, ARPEUTEUR PROVINCIAL.—Maison Beckett, Carré Commercial, Sherbrooke.

W. STEPHEN PEARCE, ARPEUTEUR PROVINCIAL.—Lennoxville et Lac Mégantic. 153

C. M. NOEL, HUISSIER de la Cour Supérieure, St-Fortunat de Wolfstown, P. Q. M. Noël se charge aussi de toutes les affaires de collection, de liquidation et autres qu'on voudra bien lui confier. 45

L. MOQUIN, HUISSIER de la Cour Supérieure pour le district de St-François, Lac Mégantic (Agnès), P. Q. 145

HILAIRE PARE, CARROSSIER, attaché à l'établissement de Bourque, frères, Sherbrooke-Est. M. Paré se charge de la confection de voitures de tout genre, aussi des réparations, à des prix modérés. 140

F. X. Brunelle, HUISSIER de la Cour Supérieure, Weedon, P. Q. M. Brunelle se charge aussi des rentrées de fonds à conditions faciles.

SAINT LAWRENCE HALL, MONTREAL.

L'hôtel le plus fréquenté de Montréal et l'un des plus beaux de l'Amérique du Nord. Situé au centre de la ville et des affaires, à proximité du bureau de poste, des bâtiments publics et autres places d'intérêt. Possède 250 chambres richement meublées et décorées. L'hôtel est éclairé par la lumière électrique et muni d'un ascenseur. Voitures à l'arrivée et au départ des trains ou des bateaux à vapeur. Prix modérés. HENRY HOGAN, Propriétaire.

HOTEL FERLAND J. B. FERLAND, - Propriétaire, ST. GERMAIN DE GRANTHAM.

Cet hôtel, situé au coin des rues de la station et de l'église, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonnes chambres, table magnifique, liqueurs de premier choix. En allant à St. Germain ne manquez pas de vous rendre à l'hôtel Ferland.

ONESIME BOISVERT HOTELIER, Angeline, P. Q.

Buffet à la gare du Sherbrooke, Magog, Waterloo & Montreal. C'est là que les voyageurs prennent le dîner en allant à Montréal. L'hôtellerie est montée sur un pied de première classe. Chambres pour les agents-voyageurs. 44

HOTEL DU CANADA, PLACE DU MARCHÉ, ST. HYACINTHE.

[Ancien Hôtel J. B. Monette.] A. S. MAYNARD & CIE., Prop.

Liqueurs de première qualité. Table servie à toute heure. Salle d'échantillons à l'usage des commis voyageurs. 41 A. S. MAYNARD, Gérant.

HOTEL BERNIER! Weedon-Station.

Cet hôtel, situé à proximité de la gare du Québec Central, offre tous les avantages possibles au public voyageur. Bonne table, bons lits, liqueurs et cigares de premier choix. Le propriétaire invite ses nombreux amis à lui accorder une part de leur patronage.

HOTEL CONTINENTAL, Rues King & Wellington SHERBROOKE.

Cette maison, ci-devant tenue par Mme H. Camirand, a été améliorée et meublée à neuf. Le site est agréable et au centre même des affaires. La cuisine est de première classe et les vins, liqueurs et cigares sont de qualité supérieure. Table de Pool à la disposition des amateurs. Salles convenables pour les agents de commerce et autres. Le sousigné fera toujours tout en son pouvoir pour donner satisfaction au public voyageur.

HOTEL NANTAIS, (Ci-devant tenu par T. LEGENDRE) Lac Mégantic, P. Q. J. MOQUIN, Propriétaire.

Cette hôtellerie a été améliorée et mise sur un pied de première classe. La voiture va à la gare pour l'arrivée et le départ des trains, gratis. Voitures et chevaux à louer pour l'usage des voyageurs. Les agents de commerce y trouveront des salles convenables pour y déposer leurs échantillons. 10

ALEX. GARWOOD, Peintre et Decorateur

Maisons, Fresques, Enseignes. Les placages, les peintures d'enseignes et les fresques sont des spécialités. Ateliers: Rue Factory, Sherbrooke. Téléphone à sa résidence, rue Prospect.

Le Progres de l'Est.

SHERBROOKE, 7 JUILLET.

La fete nationale a La Patrie.

(Suite.) LA FÊTE.

Samedi dernier, à 3.30 p. m., environ trente-cinq de nos concitoyens prenaient passage dans le train de l'International, en route vers La Patrie. Parmi eux on remarquait, M. l'abbé Ed. Blanchard, curé des Canadiens de Malone, N. Y., invité spécialement pour la circonstance, ainsi que les abbés A. Lefebvre et Fisette, du séminaire St-Charles-Borromée; M. J. A. Chicoyne, M. le baron Cayrol, de Compiègne, France, qui étudie l'agriculture canadienne chez M. Marchesseault, à Compton, depuis les printemps dernier, en vue de s'établir au milieu de nous; M. L. C. Belanger, avocat, invité comme devant porter la parole, M. Elisée Noël, gérant du Pionnier etc.

Un corps de musiciens, sous la direction de M. Léopold Clapin, de la Banque Nationale, et fort d'une vingtaine d'instruments, était aussi de la partie. Une jolie petite pièce d'artillerie, sous les soins d'un habile canonier, M. Eug. Codère, devait aussi servir à faire résonner les échos de la montagne de Mégantic de sa voix puissante et joyeuse. A Cookshire, arrêt de cinq minutes et musique de la fanfare.

A Scotstown, une belle démonstration attendait les visiteurs. Les villageois, en habits de fête, les regrettés à la gare et les conduisant à l'hôtel French. Le drapeau tricolore flottait sur plusieurs toits et tout annonçait que la fête était déjà commencée. M. Talbot, vrai patriote de Québec, établi ici dans le commerce depuis environ deux mois, n'avait rien épargné pour la circonstance. Il souhaita en termes fort heureux et éloquentes la bienvenue aux visiteurs et leur fit avec la plus grande cordialité et la plus parfaite courtoisie les honneurs de sa maison. La musique exécuta plusieurs des plus jolis morceaux de son répertoire et reçut une véritable ovation de la part de ces braves gens, peu habitués à pareil spectacle. Disons, en passant, que le nombre de nos compatriotes grandit rapidement au sein de cette localité intéressante et que bientôt ils pourront y célébrer la fête nationale. Quelques remarques appropriées par MM. Bélanger et Chicoyne parurent causer à la foule beaucoup de satisfaction. La musique alla aussi saluer M. Sherman, qui vient d'ouvrir un spacieux hôtel et reçoit ses hôtes avec la plus grande amabilité. Encore des discours, dans les deux langues, encore des bravos, encore de la musique, puis sur les huit heures les voyageurs montaient en voitures et prenaient la route de La Patrie. On peut se figurer le piquant de cette excursion de neuf milles, au sein d'une magnifique forêt, par une nuit splendide, avec la pleine lune pour lanterne!

On arriva à La Patrie vers 10.30 p. m. Il y avait foule et animation générale. Après un morceau de musique, quelques coups de canon et un beau feu d'artifice, sans parler des poignées de mains, des acclamations, de la joie de se revoir, on assigna aux visiteurs leurs quartiers respectifs pour la nuit, et il faut dire que les citoyens ont su se montrer vraiment hospitaliers.

Le lendemain matin, à six heures, la voix du canon se faisait entendre de nouveau et annonçait aux colons des alentours une joyeuse réunion, une belle fête. Les rues du village étaient bordées d'érables; on y admirait trois beaux arcs-de-triomphe

portant des inscriptions appropriées: "Mon clocher, mon foyer;" "L'Union fait la force;" "Nos institutions, nos lois, La Patrie avant tout;" "Vive la Canadienne;" "Religion et Patrie," etc.; puis de nombreux drapeaux tricolores flottaient sur les toits. Bientôt les gens de la campagne et des cantons voisins commencèrent à arriver, et la foule allait en grossissant. On estime qu'il y avait deux cents colons de Chesham, au delà d'un cent d'Emberton, ayant leur curé en tête, et environ cinquante de Scotstown, sous la direction de M. Talbot.

A 9.30 a. m., la procession se mit en marche vers l'église, dont l'intérieur offrait le plus charmant coup d'œil, grâce au feuillage et aux banderolles que des mains habiles y avaient placés avec un goût exquis. L'entrée solennelle de la foule, au son de la joyeuse musique qu'on entendait pour la première fois, était bien de nature à faire tressaillir tout le monde d'allégresse. Quelle joie pour ces braves gens!

La messe fat célébrée par M. l'abbé Blanchard. Un chœur puissant, sous la direction du curé lui-même, chanta avec beaucoup d'effet la messe du second ton, l'orgue étant tenu par M. le notaire Desrosiers.

Un superbe pain bénit, don des fidèles, préparé à grands frais par quelques dames, rappelait une bonne vieille coutume canadienne, laquelle est malheureusement en voie de disparition. Ce fut le président de la société, M. F. Picher, qui alla à l'offrande avec madame Rémi Bélanger.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Lefebvre, qui avait pris pour texte: "Vous aimez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme, et votre prochain comme vous-mêmes pour l'amour de Dieu." L'habile prédicateur sut tirer de son texte des considérations fort heureuses touchant les rapports qui doivent exister entre les membres d'une même nation. Sa comparaison de la société humaine à une ruche d'abeilles fut saisissante de justesse, de vérité et d'à-propos. Il faut que chaque citoyen soit à son poste et se rende utile à la société, où les frelons doivent être traqués comme inutiles. L'artisan et le fermier sont les principaux producteurs et jouent un rôle important dans cette organisation. Il convient donc de les apprécier à leur valeur et de les traiter comme des frères. La charité chrétienne doit embrasser le monde. Qu'il y ait union, entente, harmonie entre les hommes, le tout couronné par l'amour du prochain, et la société sera heureuse.

Tel était le fond du sermon, sans parler des allusions délicates à la fête du jour, ni des paroles de félicitation et d'encouragement adressées à ces citoyens modèles, qui aiment tant et si bien Dieu et leur patrie.

La quête fut faite, à droite, par Mme Eug. Picher, de Québec, avec le Dr Provost, et à gauche par Mlle Eva Lavorgne, de Weedon, avec le Dr Noël, de Scotstown. A l'Épître, M. Clapin joua sur le cornet un morceau qui fut vivement goûté. (Suite et fin au prochain numéro.)

M. Endore Evanturel, maintenant établi à Boston, vient d'être nommé par le gouvernement de Washington agent du bureau des statistiques, sous M. Carrol D. Wright qui est le chef de ce département. Le territoire assigné à M. Evanturel comprend l'État du Massachusetts et la province de Québec. Ce bureau qui relève maintenant de la capitale fédérale vient de nommer des agents pour un grand nombre de pays, non seulement de l'Amérique, mais de l'Europe. Le but c'est de pouvoir faire une juste comparaison de leurs statistiques avec celles des États-Unis et connaître quels de ces pays offrent le plus d'avantages aux travailleurs.

Nouvelles du Canada.

—Le parlement fédéral est en session depuis le 28 janvier, soit depuis bientôt cinq mois. On croit qu'il ne sera pas ajourné avant le 1er août.

—Le gouvernement Mowat est sorti victorieux dans les luttes électorales qui viennent de se terminer dans les comtés de Lennox, de Simcoe de Algoma Ouest, et de Algoma Est.

—Emily Clark, ci-devant de London, et maintenant de New-York, donne avis qu'elle fera à la prochaine session du Parlement application pour divorce pour cause d'adultère et de désertion.

—Frank May, fils du Dr S. P. May, de Toronto, a été trouvé mort sur la pelouse en face de la maison de son père. On a trouvé sur lui une bouteille de chloral. Il avait mené une vie dissipée.

—Le règlement concernant un bonus, devant être accordé par la corporation d'Iberville, P. Q., à M. A. Coriveau pour l'établissement d'une manufacture de soie en cette localité, a été accordé, mercredi dernier, à la réunion du conseil.

—Mardi soir, un nommé Brillard et sa fille traversaient la rivière Gatineau, lorsque le vent fit tout à coup chavirer leur canot d'écorce. La fille a été noyée et on a découvert son cadavre le lendemain. Le père a réussi à gagner le rivage en se cramponnant au canot.

—Le Citizen, d'Ottawa, a donné un long compte-rendu en français de la démonstration nationale qui a eu lieu mercredi dans la capitale. Nos co-nationaux d'Ottawa et le public en général sauront gré à notre confrère de cette attention délicate pour l'élément canadien-français.

—Les délégués de la Jamaïque sont de retour de leur voyage dans les provinces maritimes. Ils ont reçu le meilleur accueil partout. La Chambre de Commerce de Halifax, en particulier, s'est prononcée fortement en faveur de la réciprocité avec la Jamaïque en particulier et les Antilles anglaises en général.

—Le Rév. Père Gendreau, président de colonisation du lac Temiskaming, est parti pour aller conduire un certain nombre de colons sur les terres de la société de colonisation. Le Rév. Père s'occupera pendant son séjour au lac Temiskaming à organiser le défrichement d'un certain nombre de lots sur les terres de la société.

—Il est question, de la part des députés, de demander que l'indemnité sessionnelle soit portée à \$1500, vu la longueur absolue inusitée de leurs travaux. Un caucus a été tenu à cet effet, vendredi matin. Le gouvernement a décidé, paraît-il, de faire voter les subsides, d'ajourner les chambres et d'avoir une autre session dans le cours de l'automne, et les députés auront alors les \$500 qu'ils demandent.

Nouvelles des Etats-Unis.

—Un nouvel insecte, le chinch bug, menace de destruction les champs de maïs de l'Illinois.

—Suivant le dernier recensement de Chicago, qui vient d'être achevé et qui sera publié bientôt, la population de cette ville est de 700,000, ce qui indique une augmentation de 40,000 en un an.

—Une embarcation sur laquelle se trouvaient six personnes qui avaient été faire une promenade sur l'eau, près de Brunswick, Maine, a été prise dans une bourrasque et a chaviré. M. Gavin, sous-directeur de la poste, à Brunswick, et un nommé A. Lincoln, ont été noyés.

—Dans une pièce jouée en ce moment au théâtre Wallack à New-York, on a introduit un chant pour le bénéfice du public, à propos des commis de banques qui disparaissent soudainement. Le refrain est: Placez plutôt votre argent dans la lune, N'y a pas de Québec dans ce pays là.

—Le club canadien de New-York dont nous avons déjà parlé, s'est inauguré solennellement par un grand banquet. M. Erasmus Wiman, président du club, a prononcé un discours très remarquable. Point n'est besoin de dire que celui de M. Huntington a fait sensation. Le nouveau club sera affilié au St-James de Montréal.

—La chaudière de la distillerie Matingly et Moore, à Bardonia, Kentucky, a fait explosion avec des effets désastreux. Trois ouvriers ont été tués sur le coup, et un quatrième est blessé et brûlé au point que sa mort est attendue d'un instant à l'autre. Les dégâts matériels sont considérables, la distillerie ayant été en partie démolie et tous les appareils brisés.

—On mande de Denver, Colorado, que Felix A. Graham vient d'intenter contre Mgr Manchebeuf, évêque catholique de l'endroit, une action en recouvrement de \$11,000, de dommages-intérêts, du chef de violation d'un contrat. Graham prétend qu'il est venu du Kentucky, en obéissance à un ordre de l'évêque qui aurait promis de l'ordonner prêtre et de l'employer dans son diocèse. Le jury a accordé à Graham la somme de \$520 de dommages-intérêts. Curieux pays!

Bulletin du Jour.

CANADA.

—On dit maintenant que le parlement sera prorogé à la mi-juillet.

—Mme Ann Dooley est morte à London, Ont., à l'âge de 104 ans.

—Le Hansard des Communes aura, cette année, environ 3,500 pages. Il n'en avait que 1,656 l'an dernier.

—M. Walter Shanly, de Montréal, a été élu, samedi, par acclamation, membre de la chambre des Communes pour le comté de Grenville-sud, Ont.

—Le club Cartier, de Montréal, doit organiser pour la fin de la session une grande démonstration politique à Sorel. On dit que plusieurs comités du parti conservateur seront présentes.

—Le gouvernement de Terre-neuve vient d'imposer des droits sur la farine, le lard et autres articles venant du Canada. C'est là un tarif de représailles. Le traité des pêcheries expirait le 1er juillet et il n'a pas été renouvelé.

—M. A. Tranchant a été arrêté sur capias sur la plainte de M. L. A. Sénécal pour tentative de chantage, et a été logé dans la prison commune de Montréal. Ses amis n'ont pas encore réussi à trouver les cautions nécessaires à son élargissement, et en attendant le pseudo-ingénieur demeure in carcere duro.

ETATS-UNIS.

—Le transport français Isère qui a apporté à New York la statue de la Liberté, est reparti pour la France.

—Une dépêche de Leroy, Kansas, nous apprend que tout le blé récolté a été détruit par les inondations. Beaucoup de bétail a péri. Les pertes sont très-grandes.

—La semaine dernière, un Canadien du nom de Thoutte qui marchait sur le chemin de fer entre Saccarappa et Cumberland Mill, Me, a été frappé par une locomotive et a été tué.

—Une dépêche de Noganes, Arizona, porte ce qui suit: Le bruit court que les Indiens Yaquis ont infligé une sanglante défaite aux troupes mexicaines, auxquelles ils auraient tué 400 hommes. Le général Garcia serait au nombre des morts et le général Loaliza serait blessé.

—M. Cyrus W. Field a donné un grand banquet à Londres, le 4 de juillet, jour de la fête de l'Indépendance: les personnes les plus éminentes du monde américain à Londres y étaient invitées. M. Field a présidé un télégramme de félicitations au président Cleveland qui a répondu par la même voie.

EUROPE.

—Une dépêche du câble nous apprend la mort du duc Alexandri de Wurtemberg.

—Le pape a reçu en audience le Père Murphy et la relevé de la suspension décrétée contre lui parce qu'il avait appuyé les Parnellistes.

—Lord Randolph Churchill a été réélu par le comté de Woodstock, par 532 voix contre 405 votes donnés en faveur de son adversaire, M. Carrie Grant.

—Dans la seule ville de Murcie, en Espagne, depuis le 5 de juin, il y a eu 3,215 cas de choléra, et sur ce nombre il y a eu 1,360 décès. Seize sœurs de charité ont été victimes du fléau à Aranguez.

—Les élections sont terminées en Autriche. Les catholiques ont obtenu 200 sièges; les libéraux allemands, malgré l'appui que leur a prêté la presse juive, si puissante en Allemagne, n'ont conservé que 130 sièges environ.

—On continue à recevoir de tristes nouvelles des ravages causés par la tempête et l'inondation dans différentes parties de l'Autriche-Hongrie. La ville de Horodenda a été presque détruite par la foudre. Grand nombre de maisons prirent feu en même temps et 605 édifices ont été dévorés par les flammes. Grand nombre de personnes ont été brûlées à mort et plus de 5,000 personnes sont sans abri. La ville de Zechowitz, en Bohême, a été en partie détruite par des inondations. A Vinsitz, en Gallicie, 8 personnes ont été tuées par la foudre et des milliers d'arbres déracinés. En Hongrie, la récolte de blé, sur une étendue de plusieurs milliers d'acres, a été détruite. A Czaka, une église remplie de fidèles a été frappée par la foudre; deux personnes ont été tuées et 32 blessées.

Au Nord-Ouest.

Big Bear a été fait prisonnier vendredi matin auprès de Carlton par le sergent Smart de la police à cheval. Son fils et un de ses conseillers ont été pris en même temps. Big Bear a dit que sa bande était en route sur Carlton pour faire sa soumission. Ils étaient depuis plusieurs jours sans provisions. Il avait dans sa route passé devant les forces du colonel Irvine et du colonel Otter. Les éclaireurs en ont arrêté 7 autres et Irvine en a pris 17. Le reste se soumet aux agents Indiens et rend les armes. Un des auteurs du massacre de Frog Lake se trouve parmi les prisonniers des éclaireurs.

Une dépêche de Battleford annonce que les troupes se sont embarquées à Battleford pour rentrer dans leurs foyers. On les attend à Winnipeg samedi.

On vient de recevoir la triste nouvelle de la mort du colonel Arthur Williams du Midland Battalion, qui a succombé, vendredi à une fièvre cérébrale. Un cercueil métallique a été envoyé de Winnipeg pour ramener ses restes qui reviennent par voie de terre via Swift Current. Cette nouvelle était touttes les troupes. Le colonel Williams était le héros de la charge à la baïonnette

te qui a décidé le gain de la bataille de Batoche.

Gabriel Dumont, qui connaît bien Gros-Ours, aurait déclaré, paraît-il, au correspondant d'un journal de Montréal, que le chef est un sauvage de la plus belle eau et nullement canadien-français d'origine, comme on l'avait d'abord annoncé.

M. T. Chase Casgrain, avocat de la Couronne dans la cause de Riel, est allé à Ottawa, et a eu une entrevue avec le ministre de la Justice. D'après M. Casgrain, le procès de Riel ne commencerait pas avant la troisième semaine de juillet. Après l'entrevue, M. Casgrain s'est mis en route pour Regina.

Un comité de citoyens s'est formé à Québec sous la présidence de l'hon. juge Loranger pour trouver les moyens de venir en aide aux Métis inculpés dans les derniers troubles et leur fournir les moyens de se défendre. Le comité s'est adressé au gouvernement, mais sans succès.

La cause Connors, accusé de meurtre, a occupé l'attention de la cour suprême de Manitoba, à Winnipeg, la semaine dernière. On en attendait le résultat avec intérêt, à cause du précédent qu'elle allait établir en vue du procès de Riel. Au nombre des personnes présentes, on remarquait M. Osler et d'autres avocats qui occuperont dans la cause de Riel. M. J. S. Ewart, C. R., avocat de Connors, a porté le premier la parole. Il a soutenu qu'un magistrat stipendiaire dans les territoires du Nord-Ouest n'avait pas le droit d'instruire le procès d'un homme accusé de meurtre et de le condamner à mort, sans que l'acte d'accusation eût été préalablement soumis aux grands jurés. Il a exprimé l'opinion que des mesures suffisantes n'avaient pas été adoptées pour protéger la liberté du sujet britannique dans le Nord-Ouest.

La cour a refusé d'accorder un nouveau procès et confirmé la décision rendue en première instance.

M. Ewart a déclaré qu'il interjetterait appel de ce jugement au Conseil Privé.

Cette décision est assurément défavorable à Riel.

Ne nous parlez point de la justice tronquée du Nord-Ouest. Riel a raison de demander son procès devant la cour suprême, à Ottawa; mais on ne lui accordera point cette prière, pour le motif que cela ne se peut, comme si le pouvoir souverain n'était point maître en dernier ressort!

La fête nationale à Mégantie.

Voici encore un endroit où la colonisation a fait des progrès remarquables. Il y a dix ans à peine, le lac Mégantie n'était connu que par les chasseurs et les amateurs de pêche. On s'y rendait alors par la grande route de Winslow. Ce voyage absorbait une semaine; les favoris de la fortune, outre les colons, pouvaient seuls l'entreprendre. Aujourd'hui, grâce au chemin de fer International, — le futur Pacifique, — on s'y rend de notre ville en trois heures. Il n'y avait alors que quelques colons écossois épars dans les deux cantons qui avoisinent le lac à l'ouest et au nord, Marston et Whitton, ainsi que la petite colonie des zouaves, à Piopolis. Aujourd'hui, on y compte des centaines d'habitants; partout la forêt disparaît comme par enchantement sous la hache de nos hardis défricheurs. Le commerce et l'industrie marchent de pair avec l'agriculture; les routes publiques pénètrent jusqu'aux endroits les plus reculés. On trouve des habitants au cœur même de Woburn, canton situé entre le lac et la frontière. Que les choses ont changé depuis l'époque où le général Arnold, se frayait une route à travers la forêt vierge pour atteindre la rivière Chaudière et aller mettre le siège devant Québec! On voit encore les traces de son passage dans ces endroits reculés, naguère encore une profonde solitude.

Mais la partie de ces cantons où la colonisation a fait les progrès les plus rapides et les plus étonnants se trouve à l'embouchure même du lac. Ici, il y a cinq ans, on était encore dans la forêt vierge; aujourd'hui on y compte une centaine de maisons, parmi lesquelles une demi-douzaine d'hôtelleries, dont plusieurs aux proportions remarquables; des boutiques, des magasins, enfin toutes ces choses qui annoncent l'activité d'un centre commercial et industriel important.

C'est ici que se trouve la vaste scierie mécanique si bien connue sous le nom de Moulins Nantais. On peut dire que c'est cet établissement qui a permis l'écoulement et au progrès de cette région. Que curieuse, ce sont les capitaux français qui ont élevé ce monu-

ment industriel, destiné à devenir un jour un nouveau point de ralliement entre la vieille mère-patrie et la Nouvelle France. Lorsque le dernier chaînon du Pacifique sera construit et que les trains iront jusqu'au port St-André, sur l'océan Atlantique, nul doute que les bois manufacturés à cette scierie forment un article important de commerce entre les deux pays.

Plus loin, le long du lac, se trouve aussi la scierie de M. Flint, américain entreprenant qui descend ses bois au chemin de fer au moyen d'un petit remorqueur, lequel sert aussi au transport des voyageurs et à l'amusement des visiteurs.

De l'autre côté du lac, sur une éminence qui le domine, on aperçoit la jolie chapelle dédiée à la patronne de la nouvelle paroisse, Ste-Agnès. Il serait difficile de trouver un plus beau site au sein de nos cantons.

Au reste, le paysage est tout simplement enchanteur tout autour du lac. Le panorama qui se déroule à la vue du visiteur, au moment où le train sort de la forêt et arrive à la gare, rappelle celui du lac de Genève, en Suisse, ce qui est tout dire.

Il y a deux communes virtuellement réunies en une seule en ce moment: celle de Mégantie proprement dite, qui comprend une étendue de quatre milles en superficie, située au nord de la rivière et du lac, dans le comté Compton; puis celle de Ditchfield, qui se trouve sur les confins du comté Beauce, laquelle a été organisée, mais se trouve actuellement veuve de ses officiers. La nature des choses demande qu'elle soit annexée à l'autre, dont les affaires municipales vont très bien, paraît-il. Espérons que nos gouvernants s'occuperont de la chose dès la prochaine session de la législature provinciale.

Pour les fins religieuses, tout le territoire en question ne forme qu'une seule et même mission, desservie par M. l'abbé Cousineau, curé de Piopolis. La majorité est canadienne-française et catholique dans les deux communes.

Les professions libérales y sont représentées par un médecin, M. le Dr. Millette, et un notaire, M. le notaire Thibodeau, bien connu au sein de notre ville, y occupe déjà une position enviée à tous égards. C'est lui qui remplissait cette année les fonctions honorables de président de la société St-Jean-Baptiste.

Dans le commerce, MM. A. B. Gendreau, Téléphore Lemay, Nap. Lemieux, etc., y font des affaires lucratives.

Quant aux hôtels, on ne saurait demander rien de mieux que celui de M. J. Moquin, où l'on est reçu à bras ouverts et traité, — sans calembourg, — de la façon la plus satisfaisante.

La population totale est d'environ cinq à six cents âmes et tout annonce qu'elle va se démultiplier dans les cours des dix prochaines années. Dans trois ans au plus, le chemin de fer sera exploité de Montréal jusqu'à l'Atlantique, et ce sera le bon temps alors! Enfin, tout annonce que Mégantie sera bientôt l'un des centres les plus populeux et les plus prospères des Cantons de l'Est.

Maintenant que le lecteur a lié connaissance avec ce charmant coin de terre, inconnu avant 1880, arrivons-y ensemble dans la matinée du lundi 29 juin 1885.

Conseil-de-Ville.

26 juin 1885.

Session spéciale du conseil convoquée par Son Honneur le maire.

Le but de cette assemblée était 1o. D'approuver les minutes de la séance précédente; 2o., de prendre en considération le règlement de la question du fonds consolidé d'emprunt municipal; 3o., de voir à prélever une taxe de M. A. H. Towns, venu en cette ville pour vendre temporairement un fonds de banqueroute et autres marchandises; 4o., de recevoir le rapport du comité des finances et entendre ce comité au sujet de la requête présentée par l'association d'agriculture des Cantons de l'Est, et aussi, de prendre connaissance de l'acte d'incorporation de cette société.

Lecture fut donnée de l'avis de convocation.

Étaient présents: Son Honneur le maire, MM. les conseillers Foss, Lomas, Lemaire, White, Bryant & Murray. Après la lecture du rapport de la séance précédente et sa confirmation, il fut donné communication au conseil, par Son Honneur le maire, d'une lettre reçue de l'hon. J. G. Robertson, s'offrant à accepter pour le gouvernement de Québec la somme de \$31,671.84 en règlement de la question du fonds consolidé d'emprunt municipal, pourvu que cette somme fût payée

argent comptant, avant le premier juillet courant. Cette lettre fut alors reçue par le conseil.

M. le conseiller Foss proposa ensuite, appuyé par M. le conseiller Bryant: Attendu que l'offre faite par le conseil-de-ville au mois de mars dernier, de payer au gouvernement de Québec \$28,147.11 en règlement final de la question du fonds consolidé d'emprunt municipal n'a pas été acceptée, qu'il soit résolu: Que le conseil, afin d'éviter d'autres troubles à ce sujet, offre au gouvernement de Québec \$31,671.84 avec intérêt au taux de 5 par cent depuis le premier de juillet 1885, pour le règlement final de cette question, le montant devant être payé au moyen d'un emprunt fait d'après un règlement passé en vertu des dispositions du statut 43-44 Vict., chapitre 13., section 8., aussitôt après la sanction de tel règlement par son honneur le lieutenant-gouverneur en conseil; et avec condition expresse qu'au cas où la législature passerait une loi de nature à modifier ou à changer la base des règlements effectués en vertu de cet acte, et à rendre la solution de la question moins onéreuse pour les municipalités endettées, Sherbrooke aurait droit à telle réduction qui pourrait être concédée. Cette motion fut approuvée par le conseil et adoptée unanimement.

Le secrétaire-trésorier informa ensuite le conseil de l'arrivée de M. A. H. Towns en cette ville, pour faire la vente d'un fonds de banqueroute par encan.

M. Wm Murray proposa alors, appuyé par M. A. G. Lomas, qu'une licence de \$50 fût demandée à ce monsieur pour l'exercice de son négoce à Sherbrooke. La proposition fut adoptée et la séance ajournée à mardi, le 30 juin dernier.

Examens du Barreau.

C'est demain que commenceront les examens pour l'admission à l'étude et à la pratique du droit, à Sherbrooke. Les examinateurs adjoints, pour l'examen des aspirants à l'étude, sont encore M. Asp. Howe, principal de l'École McGill, M. l'abbé Donville, préfet des études au séminaire de Nicolet, et M. l'abbé Laflamme, professeur à l'Université Laval à Québec. Les examens devront durer trois jours.

Le tableau qui suit contient le nombre des aspirants à l'étude et à la pratique de la profession d'avocat.

Section de Montréal, pour étude... 22

Section de Québec, " pratique... 19

" " étude... 4

" " pratique... 2

" Trois-Rivières, " étude... 4

" St-François, " étude... 2

" " pratique... 1

En tout, 32 aspirants pour l'étude et 22 pour la pratique. Nous souhaitons à tous succès et victoire sur les difficultés du moment.

Samedi, il y aura excursion à Magog, par le Sherbrooke-Magog, et à Georgeville, par le bateau Mountain Maid. Le départ du train aura lieu à neuf heures de la gare de la haute-ville. On sera de retour à 6.30 p. m. Admission pour les membres du barreau et les invités. Les amis peuvent se faire admettre en s'adressant à messieurs les avocats, qui n'exigeront point le dollar traditionnel pour la circonstance.

NOTES LOCALES.

Horaire des Chemins de Fer. SHERBROOKE.

GRAND TRONC.—Pour l'Ouest: 8.10 et 10.50 a. m., 4.26 et 11.38 p. m. Pour l'Est: 3.23 et 11.30 a. m., 3.05 et 7.33 p. m.

PASSUMPSIC.—Départ: 4.30 a. m.; 8.35 p. m. Arrivée: 11.00 p. m.; 7.40 a. m.

QUÉBEC CENTRAL.—Arrivée: 8.15 p. m. Départ: 7.45 a. m.

INTERNATIONAL.—Arrivée: 10.00 a. m. Départ: 3.00 p. m.

WATERLOO & MAGOG.—Départ: 6.00 et 9.30 a. m., et 4.10 p. m. Arrivée: 12.10, 6.30 et 10.00 p. m.

—Le concours annuel de l'association de tir de Sherbrooke aura lieu en cette ville les 15 et 16 de juillet courant.

—Une rumeur nous apprend que l'Armée du Salut doit fixer sa tente à Sherbrooke dans quelques jours. Elle aurait loué une salle à cette fin pour l'espace de trois ans.

—MM. A. W. Hyndman et D. W. R. Hodge ont acheté la propriété de M. Stimson, au Carré, avec l'intention d'y élever un édifice considérable qui devra renfermer plusieurs magasins.

D'après une rumeur qui circule depuis quelques jours, la compagnie du chemin de fer le Vermont Central devrait établir ses vestes à Sherbrooke ou à St-Jean. La voie que suit le Waterloo & Magog en arrivant à Sherbrooke est favorable à la construction de tels édifices. Ce chemin ne saurait manquer d'agrandir sa popularité au milieu de nous en y plaçant ses boutiques.

—Nous regrettons d'apprendre que M. G. L. DeLottinville, avocat, est gravement indisposé depuis dimanche. Nous lui souhaitons rétablissement subit et prompt retour à ses bureaux.

—Un enfant de M. G. A. LeBaron, de cette ville, s'est empoisonné l'autre jour en buvant du vert de Paris. Heureusement, on a pu sauver les jours du petit malheureux en lui faisant prendre un émétique sur le champ.

—M. R. A. Biron, déjà chargé de la levée des boîtes à lettres en cette ville, vient aussi de prendre le contrat pour le transport des malles entre l'hôtel des postes et le nouveau bureau ouvert chez M. Murray dans Sherbrooke-Est.

—Aujourd'hui et demain auront lieu à St-Hyacinthe les courses annuelles au trot, annoncées depuis quelque temps. La somme qui doit être distribuée en prix est de \$700. Plusieurs de nos concitoyens sont partis ce matin pour y assister.

—Sa Grandeur Mgr Antoine Racine est de retour depuis hier soir de sa visite pastorale. Les cloches des églises catholiques et celles des maisons d'éducation ont fait entendre un long et joyeux carillon à l'arrivée de notre premier pasteur.

—Environ 1,500,000 pieds de bois en billots, appartenant à MM. Angus & Cie, de East-Angus, ont été emportés par la crue des eaux ces jours derniers, sur la rivière St-François. Ils sont aujourd'hui en amas près de l'estacade des moulins de Brompton-Falls.

—M. le Dr H. L. Gilbert, Sr., après avoir passé quelques mois sur les côtes du Pacifique, à San-Francisco et autres villes des Etats-Unis, nous est arrivé à Sherbrooke ces jours derniers. M. Gilbert paraît tout en santé et très satisfait du résultat de son voyage.

—Nous disions dans notre dernier numéro que la corporation de la cité de Sherbrooke devrait émettre des bons au montant de la somme payée au gouvernement de Québec pour le règlement de la question du fonds d'emprunt municipal, soit \$31,671.84. En vertu du nouveau règlement no. 113, cette émission ne pourra se faire que pour \$30,000. La différence, de \$1,671.84 sera remboursée à même les revenus ordinaires de la cité.

—Le dimanche 19 juillet courant, il y aura un pèlerinage de Sherbrooke à Ste-Anne, via le Grand Tronc. Le train partira d'ici sur les neuf heures du soir et sera de retour le lundi suivant dans la nuit. Le pèlerinage sera sous le patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque du diocèse. M. l'abbé Chalifoux, curé de St-Jean-Baptiste de Sherbrooke-est, en est l'organisateur. Un autre train partira de Coaticook dans la soirée. Ce pèlerinage sera le seul de la saison pour le diocèse de Sherbrooke.

—Notre confrère du Weekly Examiner suggère au conseil l'idée de constituer un système de sauvetage en cette ville, dans l'édifice construit nouvellement pour la garde des chaloupes. Les accidents sur nos rivières sont d'ordinaire en effet assez nombreux pour faire adopter ce projet par le conseil. Nos édiles donneront sans doute à la question l'attention particulière qu'elle mérite. Il y va de l'intérêt aussi bien que de sûreté d'un chacun, et Sherbrooke ne saurait manquer de voir d'un bon œil toute démarche judiciaire faite dans ce sens.

—M. Pierre Leroyer, le quasi-sauvage qui demeure à Channay, comté de Mégantie, et actuellement à la pêche avec le Baron Pycke de Petteghem en arrière de St-Alexis des Monts, comté de Maskinongé, vient d'hériter d'un parent de France de la somme de trois cent mille francs. C'est ce même heureux gaillard qui se donne de temps à autre le luxe de se promener dans les rues de Sherbrooke sur un traîneau tiré par un original dompté et apprivoisé. La fortune arrive souvent à qui ne s'en occupe guère et se refuse obstinément à sourire à ceux la désirent le plus.

—Voici la compagnie de téléphone Bell en guerre avec son agent local, M. C. Skinner. Elle lui a enlevé sommairement son agence, en coupant les fils et ouvrant un bureau dans la maison de la Banque Nationale, au-dessus du magasin de M. A. Brodeur. Puis elle a une action en revendication contre M. Skinner, aux fins de se faire remettre les principales machines servant à la correspondance entre les abonnés et le bureau central. Ces démêlés causent beaucoup d'ennui aux abonnés qui sont en voie de se désabonner en masse à cause de négligence dans le service.

—Un pèlerinage est parti lundi soir pour Ste-Anne, via le Québec Central, sous la direction de M. Brassard, curé de Weedon.

## Nouvelles des Cantons de l'Est

### Arthabaskaville

M. Achille Gagnon, teneur dont nous avons, en son temps, annoncé la faillite, a obtenu une composition à 25c. dans la piastre, son passif s'élevait à \$106,000.

### Bedford

Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé M. Daniel Allen, de Waterloo, membre du bureau d'examineurs de la division protestante, au lieu de M. S. A. Fisher, M. P., dont la démission a été reçue.

### Danville

Les amusements qui devaient avoir lieu ici le premier juillet ont été remis à mercredi, le 8, à cause de la mauvaise température. Nous aurons sans doute d'agréables passe-temps ce jour-là, si le beau temps nous favorise.

### Stukelley-Nord.

M. L. H. Tibbets vient d'être nommé membre du bureau des syndics dissidents de Stukelley-Nord, par un ordre de Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, comme remplaçant de M. A. T. Lawrence, absent de la municipalité.

### Mégantic

Il y aura, le 15 et le 16 courant, à Inverness et à Leeds, de grands pique-nique politiques, où MM. Mercier, F. Langelier, John Whyte, George W. Stephens, A. Boyer, Trenholme, et autres orateurs de distinction discuteront les affaires publiques.

### Knowlton

Un jeune homme du nom de Joseph Bérard, âgé d'environ quinze ans, et appartenant à cette localité, a été envoyé à l'école de réforme il y a quelques jours, pour l'espace de trois ans, pour avoir volé quatorze piastres à M. l'abbé Desnoyers.

### Lingwick

Il a plu à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de nommer MM. Alexander McKinnon, Robert French, John Baxter et Norman Murray, commissaires pour la décision sommaire des petites causes dans le canton de Lingwick, comté de Compton. L'ancienne commission a été révoquée.

### Sutton

L'arrondissement No. 4 de la municipalité scolaire de Sutton, comté de Brome, a été détaché de cette municipalité, par un ordre de Son Honneur le lieutenant-gouverneur en conseil, en date du 22 juin dernier, et érigé en municipalité distincte, pour les fins scolaires, sous le nom de "Village de Sutton Flat."

### Waterloo

La célébration de la fête St-Jean-Baptiste à Waterloo a été éclatante cette année. Elle a eu lieu le premier juillet, réunissant ainsi ce qui y a de charmant et de patriotique dans la fête des Canadiens-français et dans celle du Canada lui-même. La société St-Jean-Baptiste de ce village, quoique jeune encore, est déjà très prospère. Elle a pour président M. A. F. Savaria.

### Stukelley Sud

Un ouvrier du nom de Allan s'est fait tuer d'une manière bien pénible en cette localité samedi dernier. Il était à travailler à la maçonnerie dans la cave d'une maison, quand tout-à-coup, le corps de l'édifice qui n'était pas suffisamment soutenu vint s'abattre sur lui et l'enterrer vivant au milieu des ruines. Ce malheureux père laisse une épouse et des enfants encore en bas âge.

### Clarenceville

Nous comptons encore trois des vétérans de la guerre de 1812 à Clarenceville. Ce sont MM. Anthony Derrick, âgé de 92 ans, Geo W. Johnson, de 86, et Wm Derrick, de 90. Ces deux derniers sont encore vigoureux malgré leur vieillesse; mais M. Anthony Derrick ne porte plus que misérablement le poids des années. Ces respectables vieillards reçoivent comme récompense de leurs services la pension ordinaire du gouvernement.

### Cowansville

On s'occupe avec activité de l'élève des volailles pure race dans notre village. Plusieurs basses-cours regorgent de joyeuses poudeuses et de couveuses gloussantes de premier ordre. Au nombre des premiers éleveurs se comptent MM. Kennedy et Stinehour. Ces messieurs possèdent les meilleures collections que l'on puisse voir, en fait de Plymouth Rocks, de Langshans, de Leghorns, et de Brahmans blanches et noires. D'autres particuliers possèdent aussi d'excellentes bandes de ces agréables bipèdes. Les personnes qui s'occupent ainsi de l'amélioration de cette classe importante de nos animaux domestiques méritent certainement les plus grandes félicitations.

### Acton Vale

La fête nationale a été célébrée ici avec pompe et entrain. Il y a eu messe solennelle. Un sermon des plus éloquentes a été donné par M. l'abbé Filtreault, curé de Ste-Pudentienne. Après la procession, des discours patriotiques ont été faits par MM. Milton Mc Donald, président de la société; Ant. Casavant, député de Bagot; S. Lapalme, notaire à Roxton Falls, etc. Dans l'après-midi, il y a eu ouverture solennelle du bazar organisé par les dames au profit de l'église. Ce bazar a duré trois jours et rapporté la belle somme de \$890, chiffre qui n'avait pas encore été atteint à Acton pour pareille fin. Les dames méritent les plus grands éloges pour leur généreux effort, et les citoyens pour leur encouragement et leur patronage.

### Beauce

On nous informe de St-Georges, Beauce, que le 22 du courant, le feu a détruit la grange et l'étable de M. Wm Dyer, situées à St-Martin, canton de Jersey. Un cheval de la valeur de \$200 a péri dans les flammes. Dans le même temps, le feu prenait dans une église située dans le village de St-Georges, au côté ouest de la rivière. On eut beaucoup de difficulté à éteindre ce commencement d'incendie qui aurait pu avoir des suites désastreuses vu le grand vent qui soufflait en ce moment.

Un monsieur Legendre, de St. Joseph, Beauce, qui avait eu une dispute avec la compagnie du Québec Central, a créé une grande sensation dans la paroisse, la semaine dernière, en voulant empêcher les trains de circuler sur le pont de ligne passant sur son terrain. Il appert que M. Legendre demanda à la Cour Supérieure, il y a quelque temps, d'être remis en possession de 27 perches de son terrain qui avaient été prises par la compagnie du chemin de fer et pour lesquelles il n'avait pas été payé suffisamment. Le juge Angers céda à la demande du pétitionnaire et la Cour d'Appel rendit un jugement en sa faveur. La semaine der-

nière le shérif Taschereau accompagné de Legendre et son procureur allèrent sur le pont de ligne en question pour exécuter le jugement. Lorsque le premier train approcha, signal lui fut donné d'arrêter. Alors le shérif lui fit défense de passer sur le terrain du pétitionnaire. Mais les officiers du train ignorant les ordres du shérif, firent continuer le train. Alors un autre essai a été fait pour empêcher la compagnie en enlevant quelques rails; mais M. Dion, préposé à la voie, les fit aussitôt replacer. On ne sait comment cette affaire se terminera, mais nous apprenons qu'un mandat a été lancé contre M. Dion.

### Compton

Les officiers de la société d'agriculture du comté de Compton No 1, se sont assemblés à Compton, le 18 de juin dernier, afin de fixer le jour de la tenue de leur prochaine exhibition et de choisir les personnes qui devront y agir comme juges. Cette exposition aura lieu à Compton-Centre, mardi, le 29 septembre prochain. Les messieurs dont les noms suivent ont été appelés à remplir les fonctions de juges: département des chevaux:—MM. J. H. Judd, Stanstead, A. L. Hurd, Massawippi, James Burbank, Danville; département des bestiaux, moutons et porcs, pure race:—MM. Robert French, Gould, J. G. Ayer, Ayer's Flat, J. F. Harvey, Barnston; département des bestiaux de races hétérogènes:—MM. G. W. Kezar, Hatley, Thomas P. Judd, Stewartstown, N. H., Edward Fitzgerald, Ascot; département des produits et manufactures:—MM. W. H. Lovell, Barnston, T. B. Terrill, Lennoxville, C. N. Hill, Stanstead. On s'attend à voir une excellente exposition cette année encore.

### Agnes

La fête de la Confédération s'est passée d'une manière très paisible en notre village. Nombre de drapeaux flottaient au vent et tendaient un appel cordial aux visiteurs; mais peu d'étrangers se sont rendus fêter avec nous. La température nous avait été contraire.

Les dernières pluies ont fait un bien immense à nos champs. La végétation a reverdi considérablement, et tout nous promet aujourd'hui une excellente moisson. La récolte du foin et de l'avoine devra être particulièrement bonne.

L'hôtel de M. A. Pope est venu bien près d'être la proie des flammes ces jours derniers. Heureusement, M. Wakefield, qui se trouvait présent au commencement de l'incendie, a pu arrêter le feu en brisant une fenêtre et jetant hors de l'hôtel les matières en flammes. Cette présence d'esprit de M. Wakefield lui a valu de nombreux remerciements et de chaleureuses félicitations.

### Richmond

M. Geo. Dunton, marchand-épicerie en cette ville, est parti samedi dernier pour une promenade en Angleterre, son pays natal. M. Dunton n'y était pas allé depuis trente ans. Nous lui souhaitons bon et heureux voyage.

Vendredi dernier, un individu nommé Elmer LeBeau, espèce de vagabond, alla offrir ses services au conducteur des travaux qui sont à se faire au pont du Grand Tronc. Il fit mine de travailler durant environ trois quarts d'heure et lorsque le premier train de fret allant à Montréal vint à passer, il demanda au conducteur la permission d'y monter. Cela lui ayant été refusé, il partit en grognant et en faisant des menaces. Un peu plus tard, le train de fret no 10, pour Montréal, étant à environ six milles à l'ouest du pont, dans Durham, le mécanicien aperçut un tas de traverses (ties) placées sur les rails pour obstruer le chemin. Heureusement la montée est raide en cet endroit et l'on n'eût point de peine à arrêter le train en temps utile. Les soupçons se portèrent naturellement sur l'individu en question, qui était parti dans cette direction, et avait été vu en compagnie d'un vieillard. Dans le cours de la journée, il revint à Richmond, où il fut arrêté. Le vieillard a aussi été arrêté mardi, à Lennoxville. On soupçonne cet homme d'être aussi l'auteur d'une tentative du même genre, à Willow Creek, entre Richmond et Windsor-Mills, dans les premiers jours de juin dernier.

## Gazette des Tribunaux.

COUR DU MAGISTRAT.

Sherbrooke, 16 juin 1885.

*Edouard Yergeau vs. Joseph Latulippe.*—Le plaignant a fait arrêter le défendeur parce qu'il prétend que ce dernier a pris possession de sa propriété située au canton de Weedon sans autorisation. Les faits dévolés à l'enquête sont les suivants: En 1879, Dame Marie-Amélie Galipeau, veuve de feu J. Bte. Gagné, et belle-sœur du plaignant, a vendu cette propriété au plaignant pour la somme de \$150 qu'elle reconnaît dans l'acte avoir reçu comptant. Cette propriété a été payée \$400, il y a 18 ans, par le dit J. Bte. Gagné, et a constamment augmenté en valeur par suite des améliorations qui y ont été faites. La veuve Gagné est restée en possession de la propriété après la vente, depuis 1879 jusqu'à 1882, et en a retiré tous les profits elle-même sans que le plaignant ait jamais rien réclamé durant ce laps de temps. Son époux lui avait légué cette propriété par testament. En 1882, la veuve Gagné épousa le défendeur et elle partit pour les Etats-Unis avec son époux et sa famille. Ils revinrent des Etats-Unis vers le printemps 1884 et ne purent entrer en possession de la propriété en question, vu que le plaignant y avait placé un fermier, du nom de Dalbec. Ce dernier laissa la propriété en octobre 1884 et le défendeur en prit lui-même possession au vu et au su de l'épouse et de la famille du plaignant. Ce dernier, parti seul pour les Etats-Unis en juin 1884, après avoir loué la propriété à Dalbec, en est revenu en mai dernier. Ayant trouvé le défendeur en possession de la propriété, il le somma de l'abandonner, mais le défendeur s'y refusa prétendant que la propriété appartient à son épouse, et, de là, l'arrestation en cette cause.

Il paraît que le plaignant n'a jamais rien payé à sa belle-sœur, l'épouse du défendeur, pour cette propriété, et qu'il l'aurait obtenue frauduleusement; mais le défendeur n'a pu en faire la preuve attendu qu'il ne s'agissait que de l'instruction préliminaire. Le plaignant a juré positivement avoir payé les \$150 en question à l'épouse du défendeur pour cette propriété, par un billet à courte échéance, lequel billet il jure positivement avoir payé en temps et lieu, et qu'il en est réellement le propriétaire; mais cette déclaration est peu d'accord avec le fait qu'après la vente, il a laissé l'épouse du dé-

fendeur en jouir pendant trois ans, sans en réclamer la possession. Le défendeur a été renvoyé pour subir son procès devant la cour d'assises qui s'ouvrira en ce district le 1er octobre prochain, et a donné caution pour comparaître alors. Une action est actuellement intentée par le défendeur et son épouse contre le plaignant, ici, pour faire annuler l'acte de vente, à cause de fraude. Un autre côté, le plaignant a pris une action contre le défendeur pour le faire déguerpir de sur cette propriété. Ces deux actions vont marcher de front. Panneton & Mulvena pour le plaignant, E. Chartier pour le défendeur.—*Communiqué.*

### NAISSANCE.

—A Sherbrooke-Est, le 30 juin dernier, l'épouse de A. N. Gagnier, un fils.

### \$5 de Recompense

A celui qui fera connaître l'auteur du vol d'un SERIN chez le soussigné, dans l'après-midi du jeudi, 25 juin dernier.

L. C. BELANGER.

Sherbrooke, 2 juillet 1885. 159jno

### A Vendre ou à Louer.

Un bon Piano carré, de la fabrique Vose & Son, à conditions faciles. S'adresser à M. L. C. St-Laurent.

### A Vendre.

L'ancienne ferme Elkins située au canton d'Ascot, à un demi mille de la ville de Sherbrooke, grande environ de 160 acres de labourées, une partie défrichée et une autre partie bien boisée. Bâtiments nouvellement remis à neuf. Occasion exceptionnelle. S'adresser au bureau de ce journal. 122

### A vendre.

Une ferme de 200 acres, avec magnifiques bâtiments dessus construits. A 2 milles seulement de la station du chemin de fer et bornée en front par le chemin du Roi. Le chemin de fer la traverse à une extrémité. Bien boisée et pourvue d'une eau excellente. A 5 milles seulement du village de Mégantic. Pour autres informations, s'adresser à J. F. McLEOD, 140jno Spring Hill, P. Q.

### A Vendre

Le soussigné offre en vente son établissement, situé à neuf arpents de l'église de St-Romain de Winslow, comprenant un Moulin à farine muni de deux paires de meules, pour avoine et pour blé; deux bluteaux, un grand moulin en soie et l'autre en laie; une machine à nettoyer le grain (smut); une machine à carder la laine, une machine à fouler, etc. Il y a aussi un bâtiment convenable pour y installer une machine à bardeaux, les mouvements étant tout prêts.

Les bâtiments sont sur un emplacement contigu à un lot de terre à vendre avec le reste.

En versant une partie du prix au comptant, l'acquéreur aura des conditions faciles pour le reste. Pour argent comptant, le prix serait des plus réduits.

Pour les conditions, s'adresser à ce bureau, ou au propriétaire soussigné.

PIERRE PELCHAT, 30 janvier 1885. St-Romain de Winslow.

### IMMENSE AVANTAGE

## Aux Jeunes Gens!

Désirez-vous faire un cours commercial complet et pratique, en peu de temps et à peu de frais? Entrez de suite au

### Sherbrooke Business College.

Le cours d'étude donné par cette institution n'est surpassé par aucun autre du même genre. Comme il n'y a jamais de vacances et que les instructions sont données à chacun en particulier, on peut y entrer dans n'importe quel temps de l'année.

A l'avenir, les élèves de 10 à 15 ans seront admis à la classe préparatoire moyennant une faible contribution mensuelle.

Les élèves peuvent étudier les matières qu'ils croient devoir leur être les plus utiles; cependant le cours commercial proprement dit n'est enseigné qu'en langue anglaise seulement.

Pour plus amples informations, s'adresser à LALIME & MORIN, 1m147 Sherbrooke, P. Q.

## CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN.

Prêts sur hypothèques pour 5 ou 10 ans, sans amortissement, et de 10 à 50 ans, avec amortissement. L'emprunteur a la facilité de rembourser quand il veut.

La société n'a d'argent nulle part, comme elle n'a pas de notaire attiré, tous les praticiens sont admis à faire des demandes et à instrumenter pour leurs clients.

En s'adressant au soussigné, on recevra des circulaires donnant tous les détails nécessaires.

E. J. BARBEAU, Directeur, Montréal.

## DEMEMAGEMENT!

### M. E. BOUCHER,

Ferblantier et Plombier.

Informe ses pratiques et le public en général qu'il transporter son établissement, vers le 1er de mai prochain, dans le magasin précédemment occupé par MM. Dyer & Girard, rue Wellington, vis-à-vis le magasin de tabac de M. H. Fortier. En outre de son grand assortiment de ferblanterie, il aura en magasin un assortiment complet de

### Ferronneries de Tablettes

ET D'ETAPE.

### PEINTURE, HUILE, VERNIS,

COUVERTURE, POELES, &c.

Une inspection des marchandises est respectueusement sollicitée. Tout article sera vendu à des prix modérés. 137

## GRANDE OUVERTURE

# Marchandises du Printemps,

—CHEZ—  
**H. PREFONTAINE.**

Le soussigné saisit l'occasion de l'arrivée du printemps pour remercier sa nombreuse clientèle pour son bienveillant patronage et en même temps inviter les dames à aller choisir leurs toilettes pour le printemps parmi ses

## Riches Etoffes Nouvelles!

Qui sont vendues à si bon marché, attendu que nous faisons une spécialité d'offrir les plus hautes nouveautés et les plus belles étoffes françaises pour robes, dans les nuances les plus fashionables. Nos divers départements de

## GANTS, DENTELLES, BRODERIES, SOIES, &c.,

Sont insurpassables. Le département pour les messieurs contient les articles de toilette des derniers goûts. Une visite est respectueusement sollicitée.

## H. PREFONTAINE,

Maison Winter, Rue Wellington, Sherbrooke.

## Avis de Deménagement

Le soussigné prend beaucoup de plaisir à exprimer ses sincères remerciements à sa nombreuse clientèle et au public en général pour l'encouragement libéral qu'on lui a accordé pendant les huit dernières années. Son but le plus constant, à l'avenir, sera de maintenir sa réputation en donnant la meilleure valeur pour l'argent payé pour les chaussures de toutes sortes venant de son établissement. Il tiendra aussi strictement à conserver son système d'un seul prix.

Etant maintenant installé dans son nouveau et spacieux magasin, porte voisine de la Banque Nationale, il a ajouté un nouveau département en fait de valises, porte-manteaux et petits sachets dans tous les nouveaux dessins, pour dames, qu'il vendra à une faible avance sur le prix de facture.

En vous remerciant de nouveau pour votre encouragement il s'efforcera de continuer à toujours le mériter à l'avenir.

## A. BRODEUR,

### One-Price Boot & Shoe Store,

PORTE VOISINE DE LA BANQUE NATIONALE, Rue Wellington, Sherbrooke.

ARTICLES POUR FUMEURS  
**CAMPBELL FRERES,**  
MARCHANDS DE  
**Tabacs, Cigares et Pipes.**  
EN GROS ET EN DETAIL.  
ENSEIGNE DU MATELOT  
Maison Trowse, rue Wellington,  
SHERBROOKE.

## MONTRES AMERICAINES

Waltham, Elgin et Springfield.



## LOUIS DUPUY,

Rue Wellington.

Offre actuellement à sa clientèle un assortiment complet et varié de Bijouterie et Argenterie de toutes sortes, à des prix défiant la concurrence.

Lunettes et Pince-Nez en grande variété et pouvant convenir à tous les yeux.

Réparations de toute espèce exécutées sous le plus court délai et à bas prix.

## Association Mutuelle

## PREVOYANCE DU CANADA.

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71 et ses amendements, et soumise chaque année à l'inspection du Gouvernement Provincial.

Cette institution devient de plus en plus populaire. Elle promet toutes les garanties désirables et fait les paiements de ses obligations sous le plus court délai.

BUREAU PRINCIPAL:

162 rue St. Jacques, Montreal.

PRESIDENT:

A. L. DE MARTIGNY, caissier de la Banque Jacques-Cartier.

VICE-PRESIDENTS:

HON. W. W. LYNCH, M. P. P., et M. BEN. GLOBENSKY, C. R.

DEPOT DE SURETE.

\$5,000 déposés en fidei-commis entre les mains du Trésorier-Provincial le 20 novembre 1883, pour la sûreté des membres. L'accumulation du fonds de réserve sera ainsi déposée.

S. A. STEVENS,

Agent pour Sherbrooke et les environs.

## IMPORTATIONS NOUVELLES!

## Marchandises du Printemps!

—DE—

## C. A. E. LEFEBVRE.

Le soussigné informe le public qu'il vient de recevoir, pour la saison actuelle, un bel et grand assortiment de marchandises choisies avec soin et achetées des meilleures maisons, et il l'invite cordialement à venir en faire l'inspection.

## Département des Dames.

L'assortiment comprend les plus belles Etoffes à Robes, magnifiques Dentelles de Robant— $\frac{1}{2}$  et  $\frac{1}{4}$  verge de largeur—brodées et unies, pour robes et garnitures; Gants de Kid en grande variété, ainsi que tous les articles que l'on trouve généralement dans un magasin de Nouveautés.

## Département des Messieurs.

Tweeds canadiens, anglais, écossais, etc., Worsted français double et simple largeurs, Serges, Tricots, ainsi qu'une grande variété d'Articles de Toilette.

Un tailleur habile et expérimenté est attaché à ce département. Tout ouvrage, quant à la coupe et à la confection, est garanti. Donnez une commande d'essai. Les messieurs du clergé et les communautés trouveront toujours à ce magasin les Draps et Mérinos à Soutanes, Casimires à Pantalons et autres.

UN SEUL PRIX, PAS DE CRÉDIT, BON MARCHÉ.

## C. A. E. LEFEBVRE, MAISON WINTER,

Rue Wellington, Sherbrooke.

## HENEY & FERGUSON

Maison Tracy, rue Wellington.

## NOUVELLE MARCHANDISE.

Les meilleurs Jambons, Petit-Salé (*Bacon*) déossé de Lawry, Saindoux en boîtes de 3 livres, Langues et Boule en boîtes, Saindoux en saux de 20 livres.

## Meilleur Beurre de Compton

Le meilleur Beurre moulu reçu deux fois par semaine. Le meilleur fromage canadien. Sucre, Thé, Café, Farines de toute sorte, &c.

## FRUITS

Arrivent toutes les semaines: Oranges, Citrons, Pommes, Bananes, Ananas, Fraises.

## LEGUMES

Arrivent toutes les semaines: Laitue, Rutabarbe, Radis, Asperges, Coucoubres, Tomates, &c., &c.

Pour la qualité et les prix nous donnerons entière satisfaction.

HENEY & FERGUSON, Sherbrooke, 1er juin 1885. 133

## G. G. BRYANT & Cie.

FABRICANTS DE

CHASSIS, PORTES,

JALOUSIES, ARCHITRAVE,

MOULURES de toutes sortes.

ENTREPRENEURS & CONSTRUCTEURS.

Ils ont constamment en mains du bois à plancher, Planches et Madriers embouffetés, du bois dressé et non dressé.

Manufacture: à l'extrémité Ouest de la rue Factory.

Ils payent de l'argent comptant pour du Pin et de l'Épinette secs.

## LUCKE & MITCHELL,

Importateurs et Marchands de

## Ferronnerie, Coutellerie, Fer

EN BARRE, ACIER,

Fournitures de forgerons et de carrossiers

Gréments de Mines, Moulins, Instruments d'Ingénieurs et d'hommes de chantiers, Poêles et Vases de toutes sortes. Peintures, Huiles et Vernis.

Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Tapissierie, Gréments de Pêche et de Chasse, etc.

Maison Odell, - Sherbrooke.

# L'ENFANT TROUVÉ

XXIX

LA FRATERNITÉ.

(Suite.)

Reste à savoir comment nous trouverons l'enfant. Hélas! camarades, continua-t-il d'un ton fort grave, la chose est malheureusement trop facile. Le choléra, cette affreuse épidémie, a reparu dans Paris. Il frappe à tort et à travers des coups impitoyables et c'est surtout dans la classe ouvrière qu'il choisit ses victimes. Chaque jour il fait de nombreux orphelins. Les hospices des Enfants-Trouvés regorgent de ces pauvres petits malheureux, qui n'ont plus ni père ni mère, ni parents, ni amis, et dont le dernier refuge doit être la charité. C'est là que nous trouverons un enfant pour la veuve Pigaud.

Les nobles paroles de l'ouvrier furent unanimement applaudies.

La délibération ne dura pas longtemps.

L'assemblée se leva en masse pour adopter la proposition.

Le vieil ouvrier qui, le premier était venu en aide à la veuve, demanda à être désigné pour accompagner, le lendemain, la veuve Pigaud à l'hospice.

Cette mission l'appartient de droit répondit le président. Toutefois, je consulte l'assemblée. Êtes-vous de mon avis, camarades?

Une explosion de oui retentit. Et les membres de la fraternelle société se séparèrent.

Le lendemain, vers trois heures de l'après-midi, un fiacre s'arrêta devant la porte de l'hospice des Enfants-Trouvés, Mme Pigaud et l'ouvrier délégué par la société du faubourg en descendirent.

En même temps qu'eux, un homme portant un grand panier d'osier recouvert d'une étoffe percale verte, entra à l'hospice.

Dans le panier, il y avait deux enfants: l'un qu'on pouvait croire âgé d'un an, car il était déjà fort et robuste, l'autre ne devait pas avoir plus de quinze jours.

La veuve Pigaud prit le plus grand dans ses bras et se mit à le couvrir de baisers.

Oh! c'est celui-là dit-elle tout bas à l'ouvrier, je ne m'en sépare plus. Mais, avant d'emporter l'enfant, il y avait des formalités à remplir. On les fit entrer dans un bureau, où ils se trouvèrent en présence de deux employés de l'établissement.

XXX

RÉVÉLATION.

Les deux enfants étaient envoyés à l'hospice par le commissaire du quartier Bourg-l'Abbé. Mais le rapport de ce fonctionnaire ne disait presque rien.

Le matin, vers dix heures, un individu, qui devait être un ouvrier ou un homme de peine avait apporté les enfants au bureau du commissaire; ils étaient enveloppés dans une couverture de laine.

Le commissaire de police avait été obligé de s'absenter pour affaire de service; il n'y avait au bureau que deux employés du commissariat et, dans la pièce d'entrée, le garçon du bureau.

L'homme avait posé les enfants sur le parquet et avait dit:

—Je vous apporte deux enfants qui n'ont plus de parents, la mère est morte du choléra.

Puis, sans attendre pour donner des renseignements qu'on allait lui demander, il s'était retiré précipitamment. Un employé et le garçon de bureau s'élançèrent à sa poursuite; mais il avait disparu.

Le commissaire de police étant rentré peu de temps après, constata que les langues des enfants étaient marquées des initiales P. L.

Sur ce faible indice, malheureusement insuffisant, il s'était aussitôt livré à une enquête dans le quartier, laquelle n'avait rien fait découvrir.

Il pensait que les deux enfants étaient le frère et la sœur.

L'ouvrier exposa aux employés de l'hospice la raison de leur présence dans l'établissement, et demanda que l'enfant, que Mme Pigaud tenait toujours dans ses bras, lui fut confié.

Il parla de l'honorabilité de la veuve; il raconta dans quelle triste circonstance elle avait perdu en même temps son mari et son enfant, et comment une association d'ouvriers du faubourg s'était chargée de pourvoir à toutes les dépenses

qui seraient faites pour l'enfant, jusqu'au jour, où, devenu un homme, il pourrait travailler et se suffire à lui-même.

On prit le nom de l'adresse de l'ouvrier, le nom et l'adresse de la veuve, et celle-ci emporta le petit garçon.

Le médecin ne s'était pas trompé. A partir de ce jour, où un enfant venait de lui être donné, la santé de Mme Pigaud s'améliora sensiblement; elle retrouva ses forces, le calme se fit dans son esprit, et au bout de deux mois, elle pu reprendre son aiguille de lingère.

Elle s'était immédiatement attachée à l'enfant qu'elle adoptait dans son cœur; il devenait son adoration, et l'étranger lui fit oublier l'enfant qu'elle avait pleuré si longtemps et si vivement regretté.

A l'hospice, on avait donné à l'enfant le nom d'André; il était inscrit sur les registres de l'établissement; c'est ce nom que conserva l'enfant du Faubourg.

Quand il eut six ans, on le mit à l'école. Son intelligence précoce était déjà très développée, il fit de rapides progrès.

Le jour de sa première communion, un grand nombre d'ouvriers allèrent à la messe; le soir, il y eut un banquet auquel le jeune garçon assista à côté de sa mère adoptive. C'était la première fois qu'il se trouvait entouré de tous ces hommes, braves cœurs, dont il était l'orgueil et le fils chéri.

Dans une petite improvisation qui témoignait de ses sentiments affectueux et de son extrême sensibilité, il remercia ses bienfaiteurs de tout ce qu'ils avaient déjà fait pour lui.

—Par mon affection pour vous tous, par mon travail et ma bonne conduite, ajouta-t-il, je tâcherai de prouver que j'étais digne de votre précieuse amitié et de vos bienfaits. Et c'est avec fierté que je veux porter toujours ce nom que vous m'avez donné: l'Enfant du Faubourg!

A cette réunion, il fut décidé qu'André serait placé pendant trois ans à l'école Turgot.

Lorsque ses études furent terminées, André entra en qualité de petit commis dans une maison de banque aux appointements de mille francs par an.

Dès lors, la société des ouvriers du faubourg avait rempli sa mission. Cependant trois des anciens membres furent chargés de veiller sur André, et d'appeler tous les compagnons dans le cas où les premiers pas du jeune homme dans la vie auraient besoin d'être protégés.

(A continuer.)

## TABACS!

H. FORTIER

MARCHANT DE

TABACS, CIGARES, PIPES,

Et Articles pour Fumeurs.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

Une visite est sollicitée.

Enseigne du Grand Indien!

RUE WELLINGTON

CIGARES!

HABILLEMENTS D'ETE!

M. WALTER BLUE,

Prie respectueusement ses nombreuses pratiques de bien vouloir visiter l'immense assortiment qu'il a en mains, consistant en

Habillements confectionnés,

TELS QUE

HABILLEMENTS COMPLETS,

POUR HOMMES

JEUNES GENS,

ET ENFANTS,

de toute espèce, et pour satisfaire toutes les bourses.

Departement de Modes.

Si vous désirez avoir un habit bien fait, donnez-lui votre commande. Vous pourrez choisir parmi le plus grand assortiment de la ville en allant lui faire visite.

Pour les Hommes.

Chemises, Collets, Poignets, Cols, Foulards, etc., en un mot, tout ce que l'on peut trouver dans un magasin bien fourni. Si vous désirez acheter à bon marché, faites-lui une visite avant d'aller ailleurs.

WALTER BLUE

## CHARCUTERIE NOUVELLE!

—PAR—

J. A. DUBUC & Cie.,

MAISON TURGEON.

Rue King, Haute-Ville.

Viandes de toute sorte et de première qualité: jambons, saucisses, œufs, poisson frais et salé, etc. Produits de la ferme de toute espèce, tels que sucre du pays, pois, fèves, oignons, choux, navets, raves, laitue, etc.

PRIX MODIQUES!

Nous invitons tout spécialement la population de la haute-ville à nous faire une visite.

Les cultivateurs trouveront leur avantage à nous vendre leur viande et autres produits, que nous paierons au plus haut prix du marché.

J. A. DUBUC & Cie.

Sherbrooke, 24 avril 1884. 35

C. O. GENEST,

Marchand en gros et au détail

D'Épicerie et de Provisions,

RUE WELLINGTON

Porte voisine de M. Frs. Codère.

Brandy, Vins, Gin, Rye, Highacines en bouteille et en quart, Bière Fletcher, Porter, etc.

VIN DE MESSE, DE SICILE ET DE CETTE, AVEC CERTIFICAT.

Provisions, Farine, Graisse, Jambons, Grains, &c.

Le tout au plus bas prix possible.

C. O. GENEST.

Magasin à bas prix de Montreal

RUE WELLINGTON,

F. CODÈRE, PROPRIÉTAIRE.

Assortiment complet et à des prix réduits. Quincaillerie, Ferronnerie, Coutellerie, Instruments Aratoires, Charbon, Peintures, Vernis, Huiles, &c., &c. Une

Boutique de Ferblanterie très complète est attachée au magasin. Des hommes habiles y sont employés et peuvent exécuter tous les ouvrages, tels que Plombage, Pose de tuyaux à gaz, à l'eau, etc.

CUIR

de toute sorte, rouge, noir et de couleur, et fournitures pour cordonniers.

AUX VOITURIERS.

On trouvera toujours à mon magasin un assortiment des plus variés de bois préparé pour voitures et roues importé directement des manufactures une année à l'avance et conséquemment toujours très sec et vendus à des prix défiant toute concurrence.

Poeles! Poeles!

La seule place où vous puissiez acheter les poeles de la manufacture James Smart qui ont obtenu le premier prix à l'exposition de la Puissance, l'an dernier, c'est à mon magasin. J'en tiens toujours un assortiment des plus complets. Une visite est respectueusement sollicitée.

47

F. CODÈRE.

OBJETS DE FANTAISIE

—A—

Librairie Canadienne

RUE WELLINGTON

Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'objets de fantaisie, propres à être donnés en cadeaux, et il invite le public à aller en faire l'inspection. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts. Aussi, grande variété de

JOUETS D'ENFANTS!

Il attire spécialement l'attention sur son bel et élégant assortiment de

Tapiserie et Bordure.

On trouvera ce département des plus complets; il comprend les patrons les plus nouveaux et les plus riches, et les prix défient la concurrence.

Grande variété de Chromes et Gravures sur acier. Cadres faits sur commande.

A. M. RICHER,

Maison Olivier, Sherbrooke.

Enseigne du gros Livre Rouge.

Nouveau Magasin.

J. A. DULUDE & CIE.

Marchands-Tailleurs

Maison Têtu, porte voisine du Central Hotel,

RUE WELLINGTON.

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer aux messieurs de Sherbrooke et des environs qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin et les invitent à aller faire une inspection de leurs marchandises, lesquelles ne peuvent être surpassées nulle part ailleurs tant par la qualité que par les bas prix. S'étant assurés les services d'un tailleur habile et expérimenté, M. HENRY VEILLEUX, les vêtements seront confectionnés d'après les modes les plus récentes. Satisfaction garantie sous tous les rapports.

Articles de Toilette.

Ce département est des plus complets et renferme tout ce qu'il y a de mieux dans cette branche de commerce. Chemises, Collets, Cravates, Poignets, Vêtements de dessous, Chapeaux en grande variété, &c.

J. A. DULUDE & CIE.

Rien n'est aussi Bon que

# L'HUILE LARDINE

—DE—

## McCOLL!

POUR LE GRAISSAGE DES MACHINES DE TOUT GENRE

Avant de faire vos achats, consultez nos prix. Notre assortiment consiste en

HUILE A CYLINDRE, HUILE A HARNAIS, HUILE A LAINE, HUILE A BOULONS, HUILE A MACHINES, &c., &c.

Les plus grands froids ne gèlent aucune de nos huiles d'hiver.

McCOLL, FRERES & CIE.,

TORONTO, ONT.

SUN LIFE ASSURANCE CO.

OF CANADA.

Bureau principal, 164 rue St. Jacques, Montréal.

ACTIF, - - - \$1,200,000.

THOMAS WORKMAN, - - - Président.

R. MACAULAY, - - - Administrateur.

Cette compagnie d'assurance est une institution quasi canadienne qui investit tous ses capitaux au milieu de nous, et peut à bon droit réclamer sa part de patronage public. C'est une société puissante et prospère, possédant de forts capitaux sûrement investis. Ses taux sont peu élevés et ses profits divisés d'une manière équitable entre les porteurs de police d'assurance. La compagnie d'assurance THE SUN est la seule qui émette des polices d'une manière absolue et sans conditions. On prend un soin tout particulier pour faire le choix des risques, mais, lorsqu'une police a été émise, le montant d'assurance est remis à la personne assurée, sur preuve de son décès, quels qu'en soient les circonstances, l'époque et le lieu. La seule condition est le paiement exact des primes.

Les livres de cette compagnie ne contiennent pas une seule police à propos de laquelle il y ait eu contestation.

G. L. RIDOUT, Agent général.

WIGGETT, FRERES,

Ont transporté leur bureau dans les bâtiments de la compagnie Smith Elkins et ont constamment en mains

XXX India Ale,

XXX Pale Ale,

xxx Mild Ale.

STOUT and PORTER.

CIGARES.

Constamment en mains les meilleures variétés de cigares importés et de cigares domestiques.

AGENTS

De la maison bien connue Hetherington pour Biscuits, Crackers Boston et Sucreries.

Venant d'être reçu un char de Vins importés, Brandies et Caisnes de liqueurs, que nous offrons au commerce à bas prix.

A VENDRE:—Six Bâliers, Duvet Shropshire.

WIGGETT FRERES.

Sherbrooke, 26 décembre 1883. 12

ETIENNE BOUCHER,

PLOMBIER

Place du Marché,

SHERBROOKE, P. Q.

M. Boucher fait une spécialité du métier de couvrir en ferblanc et en tôle galvanisée.

Il a aussi obtenu un brevet d'invention pour une FOURNAISE à AIR CHAUD qui est aujourd'hui fort en vogue par tout le pays.

Assortiment complet de FERBLANC et D'OBJETS ETAMES, ainsi que POELLES de cuisine et autres, des meilleures fabriques. Venez voir. Satisfaction garantie.

CANADA

Life Assurance Co'y.

ETABLIE EN 1847.

Les directeurs annoncent avec certitude que les affaires de l'année finissant au 30 avril dernier, excèdent le montant de toute autre année antérieure.

Les nouvelles assurances offertes étaient de \$5,230,997, dont \$372,900 furent refusées et \$4,858,997, acceptées.

Hamilton, Ont., 10 juin 1885.

Nouveaux risques acceptés pendant l'année finissant le 30 avril 1885.....\$1,858,997

do do do 1884 \$4,408,029

do do do 1883 4,778,734

do do do 1882 4,397,165

do do do 1881 4,410,665

do do do 1880 4,222,833

Faisant une moyenne de 4½ millions.

SUCCESSALE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

BUREAU PRINCIPAL À MONTRÉAL:

No. 182, RUE ST. JACQUES.

Directeur-Gérant, A. G. RAMSAY.

Gérant Provincial, - J. W. MARLING.

J. A. REED,

Agent spécial pour les Cantons de l'Est.

IN MEMORIAM



Ceux qui désirent se procurer des monuments sépulcraux en marbre, ornements pour lots de famille, pierres mortuaires, &c., ne sauraient mieux faire que de s'adresser au soussigné. Il vendra toujours ces articles à des prix modérés et à des conditions libérales. L'ouvrage est garanti.

Veuillez examiner son assortiment et prendre connaissance de ses prix avant d'acheter ailleurs.

GEORGE KINCH,

Richmond.

1885-PRINTEMPS-1885

VICTOR TURCOTTE,

Marchand-Tailleur

MAISON FLETCHER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de nouvelles

Marchandises du Printemps!

Que nous sommes prêts à confectionner avec élégance et d'après les dernières modes. Nous avons maintenant en magasin un assortiment considérable de

Vêtements Confectionnés

Que nous vendons au meilleur marché possible.

Articles pour Messieurs.

Les messieurs trouveront à leur choix des articles de première qualité, tels que vêtements de dessous, gants, chemises, poignets, cols, faux-cols, foulards, bonnetterie, mouchoirs en soie et en toile, &c. Venez voir.

V. TURCOTTE,

Rue Wellington, Sherbrooke.

Ne Manquez pas la Chance.

EXCURSIONS

Explorateurs des Terres

MANITOBA ET N.-O.!

Par le Pacifique.

Ceux qui devraient y aller: 1o. Tous ceux qui veulent cultiver et qui n'ont pas de terre.

2o. Tous ceux qui ont des enfants à établir.

3o. Tous ceux qui dépendent plus qu'ils ne gagnent—mangent leurs biens malgré tous leurs soins.

4o. Tous ceux qui ont \$550 ou plus avec lesquelles ils veulent s'établir.

5o. Tous ceux qui souffrent de l'asthme ou d'affections des bronches.

6o. Tous ceux qui veulent faire le plus beau voyage de plaisir possible devraient prendre avantage de ces excursions spéciales qui commencent le

26 JUIN 1885.

Ils pourront se rendre jusqu'à Brandon, Oak Lake, Whitehead, Broadview, Walseley, Qu'Appelle et Regina, 356 milles à l'Ouest de Winnipeg, pour

ALLER & \$40 RETOUR.

Les billets seront vendus au même prix pendant tout l'été.

Un guide spécial, connaissant à fond tous les endroits, les terres et les conditions, accompagnera le train. C'est la meilleure chance qui ait jamais été offerte. Il n'y aura pas de droits, pas de dépenses ni de troubles inutiles. Les chers-dortoirs seront fournis gratis. On devrait emporter des provisions de bouche et chacun une paire de couvertes. Pour toutes informations s'adresser à aucun agent du Pacifique ou au

BUREAU DE COLONISATION

Près du Dépôt du Pacifique,